

Fabrique, usages et effets des catégories migratoires internationales

The Construction, Uses, and Effects of International Migration Categories

Ahmed Hamila  et Juliette Dupont 

Numéro 95, 2025

Fabrique, usages et effets des catégories migratoires internationales

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1124892ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1124892ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut national de la recherche scientifique (INRS)

ISSN

1204-3206 (imprimé)

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Hamila, A. & Dupont, J. (2025). Fabrique, usages et effets des catégories migratoires internationales. *Lien social et Politiques*, (95), 5–28.
<https://doi.org/10.7202/1124892ar>

Fabrique, usages et effets des catégories migratoires internationales

AHMED HAMILA

Professeur adjoint, Département de sociologie — Université de Montréal

JULIETTE DUPONT

Chargée de recherche F.R.S.-FNRS, Institut d'études européennes/CRESPO — UCLouvain

Ces dernières années, de nombreux travaux se sont consacrés à l'analyse critique des catégories qui nomment et ordonnent les populations migrantes, leur accordant des droits différenciés en fonction de la case administrative où elles sont classées (Martiniello et Simon, 2005; Auguin *et al.*, 2010; Lendaro, 2019; Lepoutre et Malogne-Fer, 2022). Ces logiques de tri se trouvent au cœur de l'action des pouvoirs publics face au défi des migrations internationales (Agier, 2019). La « crise de 2015 » en Europe a révélé le fétichisme catégoriel des gouvernements opposant « vrai·es » réfugié·es aux personnes poursuivant des objectifs migratoires économiques pour justifier l'exclusion des second·es, alors même que cette distinction est une construction sociale historique (Akoka, 2020), ne reflétant aucunement la complexité des facteurs sociaux, économiques et politiques poussant à l'exil (Crawley et Skleparis, 2018). Cette même catégorie de migrant·es dit·es économiques est au contraire valorisée en Amérique du Nord, où les entités étatiques rivalisent pour les attirer et les retenir (Xhardez, 2024), venant brouiller la signification internationale des catégories migratoires et remettre en question la pertinence de leur circulation transnationale.

S'inscrivant dans la continuité de ces travaux, ce numéro thématique rassemble des contributions pluridisciplinaires qui interrogent la fabrique, la circulation, les usages ainsi que les effets des catégories migratoires, aussi bien sur le plan sociopolitique que scientifique. L'apport de ce dossier à la littérature sur ces catégories est triple. Tout d'abord, ce numéro propose

différentes recherches à forte dimension empirique, ancrées dans une variété de contextes, qui examinent le lien entre production des catégories et pratiques des catégorisé-es. En articulant la fabrique des assignations et leurs usages sociaux, les articles de ce dossier visent à dépasser une vision « passive » des personnes en migration, et au contraire à documenter la recomposition des rapports de force entre institutions et individus autour des catégories. Ensuite, la sélection d'articles présentés dans ce dossier défend une perspective analytique cherchant à faire tenir ensemble catégories désirables et indésirables. Plutôt que d'opposer mobilités vulnérables et privilégiées, les contributions interrogent les expériences sociales et individuelles de ces catégories, démontrant qu'elles sont imbriquées dans différents rapports sociaux et donnant à voir une sociologie fine des inégalités liées à la mobilité internationale. Enfin, ce dossier a pour ambition d'actualiser la riche production des connaissances francophones autour des catégories de la migration internationale, dans différents champs disciplinaires – de la sociologie du droit en passant par les études de genre – et une variété de contextes académiques nationaux (France, Suisse, Belgique, Québec).

Les mobilités internationales à l'épreuve des catégories

Catégoriser pour gouverner

Un courant entier de la sociologie de l'action publique s'est intéressé au processus de catégorisation, notamment parmi les tenants de l'approche sociohistorique de l'action publique. Catégoriser implique la détermination de critères d'inclusion et d'exclusion qui, par définition, ne sont jamais neutres. C'est de ce postulat que partent ces spécialistes. S'inspirant des travaux de Michel Foucault sur les dynamiques d'étatisation et des dispositifs, ils et elles ont cherché à examiner la manière dont ces critères d'inclusion et d'exclusion sont déterminés ou, dit autrement, comment s'opère la « mise en administration de la société » (Payre et Pollet, 2013 : 45). Leur objectif est ainsi d'analyser l'action publique et l'État en fonction de la production de ses catégories d'intervention, de leurs effets cognitifs et normatifs et des pratiques qui en découlent (Lascoumes et Le Galès, 2012 : 92).

Ce champ émerge dans le cadre de l'analyse du développement des politiques sociales et de l'État-providence. Ainsi, les premiers travaux sur la catégorisation s'intéressent aux nouvelles catégories d'action publique que ces politiques ont créées. Dès 1986, Robert Salais, Nicolas Baverez et Bénédicte Reynaud

décrivent dans *L'invention du chômage* la genèse, la formation et l'évolution des catégories de chômage et de chômeur·euses en les insérant dans les transformations des systèmes de perceptions et de représentations du travail et du salariat, qu'ils et elle analysent chez les agent·es spécialisé·es dans la mise en forme de la réalité sociale, soit les juristes, les statisticien·nes et les économistes. À partir d'un examen du processus historique d'objectivation des perceptions du chômage et du travail, les auteur·trices soutiennent que les activités de ces acteurs relatives au chômage structurent en même temps qu'elles sont structurées par les représentations sociales de la catégorie « chômage ». Cet ouvrage fondateur est le premier d'une série de recherches sur le même objet qui regroupe des études de cas, notamment sur la France (Hugot-Piron, 2014), l'Allemagne (Zimmermann, 2001), la Suisse (Tabin et Togni, 2013) et le Royaume-Uni (Reynaud, 2018), ainsi que quelques analyses comparatives (Topalov, 1994; Demazière *et al.*, 2013). Ce type d'analyse a ensuite été étendu à d'autres entités collectives fabriquées par l'État dans le cadre des politiques sociales, comme les retraités (Dumons et Pollet, 1994) ou les personnes « handicapées » (Buton, 2003). Ces travaux insistent sur les enjeux et luttes entre les différent·es producteurs·trices de savoirs, situés dans le temps et dans l'espace.

Ces recherches sur la fabrication par l'État de catégories d'« ayant droit » dans le cadre de ses politiques sociales ont mis en évidence le rôle crucial joué dans leur établissement par ceux et celles que ces catégories sont censées désigner. À l'instar de Gérard Noiriel (1988, 1991, 1992, 1997), figure de proue de l'approche sociohistorique, d'aucuns ont élargi leurs analyses aux groupes qui ne sont pas en mesure de faire valoir leurs droits dans le processus de catégorisation, notamment parce qu'ils et elles ne sont pas citoyen·nes de l'État, soit les demandeur·euses d'asile ainsi que les réfugié·es. Noiriel (1991) soutient ainsi que, dans ce cas de figure, le processus de catégorisation étatique ne résulte pas d'un travail de mobilisation des personnes directement concernées. Au contraire, ces catégories sont l'effet des formes d'exclusion pratiquées par l'État à la fin du XIX^e siècle, au moment où le grand partage entre nationaux·ales et étranger·ères s'est accompli.

Des publics en mouvement au cœur des logiques de tri

Les travaux de Noiriel ont été complétés par une série d'études s'inscrivant dans la même perspective (Barros, 2005; Bernardot, 2008; Laurens, 2009). C'est notamment le cas des travaux de Jérôme Valluy (2008), qui perçoit un

«retournement de l’asile» sur la période qui s’étale de 1948 à 2008. Pour expliquer cette évolution, l’auteur fait l’« hypothèse d’une dynamique historique et culturelle tirée par l’ensemble des discours et des actes d’autorité publique tendant à considérer et à présenter la venue d’exilés comme un problème, un risque ou une menace » (Valluy, 2008 : 85), qu’il nomme « xénophobie de gouvernement ». Cette stigmatisation de l’étranger·ère comme problème passerait principalement par les images, les diagnostics, les analyses et prescriptions normatives que produisent et diffusent les processus sociaux de l’action publique.

Si ces travaux se concentrent essentiellement sur la dimension cognitive du processus de catégorisation, plusieurs auteur·trices ont appelé à dépasser une telle perspective pour penser les catégories d’action publique « à la confluence entre construction intellectuelle et épreuve de réalité » (Zimmermann, 2003 : 242; voir aussi Dubois, 2003). Dans ces recherches, la focale d’analyse est souvent portée sur les fonctionnaires de première ligne et leurs interactions avec les administré·es. Une telle démarche conduit à mettre en évidence ce que les catégories peuvent avoir d’instable et à montrer qu’elles peuvent être renégociées et redéfinies (Dubois, 2003 : 349). Les travaux d’Alexis Spire (2005, 2008) sur les « guichets de l’immigration » s’inscrivent dans cette perspective, à l’intersection de la sociologie historique et de la science administrative.

Dans son analyse, l’auteur s’intéresse aux usages du pouvoir discrétionnaire dans la catégorisation et aux différences de pratiques entre agent·es selon les caractéristiques sociales de ces dernier·ères. Il dresse une typologie des guichetier·ères, pour rompre avec la vision uniforme d’agent·es xénophobes, et distingue parmi celles et ceux-ci les « entrepreneurs de morale », caractérisé·es par une pratique professionnelle de suspicion à l’égard des migrant·es, les « réfractaires », qui manifestent leur distance à l’institution en refusant d’assimiler l’immigration à une menace à l’ordre national, et enfin, les « pragmatiques », ni intransigeant·es ni compatissant·es, qui se montrent relativement indifférent·es au sort des migrant·es.

Ce renouvellement de la littérature sur les pratiques des agent·es de première ligne trouve un prolongement dans les travaux de Sule Tomkinson (2018), qui portent sur les instances de détermination du statut de réfugié. À partir d’une ethnographie des audiences au sein de la Commission de l’immigration et du statut de réfugié du Canada, Tomkinson met en évidence que l’application des catégories juridiques – « crédible », « cohérent », « persécuté »,

«réfugié» – repose sur un travail d’interprétation situé, fortement influencé par les dispositions professionnelles, les émotions et les cadres moraux des commissaires. Ses analyses montrent que les décideur·euses ne se contentent pas de traduire mécaniquement des normes nationales : ils et elles participent activement à la fabrication du réel migratoire en évaluant les récits, en interprétant les preuves et en mobilisant des « scripts » plus ou moins explicites sur ce que doit être un « vrai » réfugié. Ces travaux enrichissent ainsi la sociologie des interactions administratives en mettant en lumière la dimension performative, relationnelle et parfois instable du processus catégoriel, nuancé au passage les approches focalisées exclusivement sur la production descendante des catégories.

Si ces analyses se concentrent pour la plupart sur l’État central en tant que principal producteur catégoriel, à l’instar de Gilles Frigoli (2010 ; voir aussi Frigoli et Jannot, 2004), les spécialistes ont également proposé de décentrer la focale d’analyse en incluant l’échelon local dans l’étude du processus catégoriel. Attentif aux « effets de territoire » (2010 : 84), Frigoli propose une lecture de la production catégorielle décentralisée qui se concentre sur les orientations privilégiées par les élites politico-administratives locales, mais également sur les pratiques développées au sein des structures administratives et associatives qui accueillent les migrant·es au quotidien. Ainsi, l’auteur soutient que si le processus de catégorisation relève effectivement de la construction de la migration comme problème politique à l’échelle nationale, il procède également des modalités par lesquelles des systèmes d’action territoriaux traitent la question de leur coopération interne. Ces études tentent alors de dépasser une approche visant à considérer le pouvoir local essentiellement dans sa dépendance à l’égard de l’acteur étatique. Le gouvernement municipal devient donc une prise privilégiée pour proposer un renouvellement des interrogations sur l’action publique contemporaine.

Depuis les premiers travaux sur les catégories de l’État-providence, on assiste à de nombreuses évolutions dans ce champ, marquées d’une part par l’intégration de l’analyse des pratiques routinières des fonctionnaires de première ligne et, d’autre part, par un passage d’une perspective cognitive du processus de catégorisation à une perspective centrée sur les acteurs et leurs interprétations. Une telle évolution analytique vient affiner l’analyse du processus de catégorisation et solidifier les cadres analytiques proposés par les spécialistes.

Dans la suite de ces évolutions, les chercheur·euses qui s'intéressent aux phénomènes migratoires ont proposé des analyses du processus de catégorisation des migrant·es qui articulent plusieurs niveaux de gouvernement et considèrent à la fois le rôle des acteurs étatiques et non étatiques dans la production catégorielle. Bien que ne se réclamant pas tous·tes de l'approche sociohistorique, ils et elles s'appuient largement sur les travaux pionniers de Gérard Noiriel et, comme lui, adoptent une démarche processuelle et contextuelle au carrefour de l'histoire et de la sociologie. Le numéro thématique de la *Revue européenne des migrations internationales* dirigé par Marco Martiniello et Patrick Simon (2005), consacré aux enjeux de la catégorisation, rassemble plusieurs de ces auteur·trices. Dans leur introduction, Martiniello et Simon nous invitent à dépasser tout « déterminisme étatique » (2005 : 2) dans l'analyse de la production catégorielle et à penser le processus de catégorisation en tant qu'activité multiple et multisituée.

Plus récemment, deux numéros thématiques de la revue interdisciplinaire *Migrations Société* sont venus enrichir ce champ (2010 et 2022). Dans le premier numéro, à travers le prisme de la catégorisation, Estelle Auguin, Adeline Braux, Sophie Massot et Lisa Vapné proposent d'étudier

« comment les acteurs, qu'ils soient migrants, législateurs, travailleurs sociaux, membres d'une association ou encore chercheurs, catégorisent [...] dans le but d'évoquer la migration malgré son caractère toujours mobile par essence » (2010 : 28).

Comme dans le numéro thématique dirigé par Marco Martiniello et Patrick Simon (2005), il s'agit de faire état de la variété d'acteurs qui jouent un rôle dans la production catégorielle au lieu de se concentrer exclusivement sur l'État et ses administrations. Dans le deuxième numéro, les auteur·trices adoptent une démarche davantage critique pour souligner les effets d'enfermement, de stigmatisation et de discrimination de la production catégorielle. Ce faisant, ils et elles remettent en question les terminologies utilisées pour nommer le phénomène migratoire ainsi que les enjeux méthodologiques et éthiques qui en découlent. Par ailleurs, ce numéro thématique témoigne de l'intérêt grandissant pour la renégociation des catégories par les catégorisé·es, qui en font des usages stratégiques pour mener à bien leurs projets de mobilité, à l'image des jeunes mineur·es isolé·es étudié·es par Cléo Marmié (2022).

Des catégories hiérarchisées ? Transcender la binarité entre mobilités vulnérables et privilégiées

À l'image des travaux précédemment cités, les études migratoires se sont en grande partie consacrées à l'analyse des mobilités précaires et vulnérables. Une telle focale s'explique notamment par la prégnance du questionnement des liens entre savoir et pouvoir de ce champ d'études. Ce tournant critique est d'autant plus revendiqué que les enjeux migratoires sont politisés et polarisés par les gouvernements (Lacroix, Potot et Schmoll, 2021). De nombreux·euses chercheur·euses visent alors à interroger les « inquiétudes » des démocraties libérales par rapport aux migrations, et à démontrer comment l'État fabrique des illégalismes, et *in fine* renforce la précarité de publics déjà vulnérables (Green, 2020).

Particulièrement engagés, les travaux en études migratoires s'attachent ainsi à montrer que la mondialisation s'accompagne non seulement d'une « démonisation » de certaines catégories migrantes, mais aussi d'une « glamourisation » d'autres (Glick Schiller et Salazar, 2013). En parallèle de cet intérêt prononcé pour les vulnérabilités, un autre courant de recherche s'est intéressé aux mobilités catégorisées comme « désirables ». Pour ces dernières, le franchissement des frontières est facilité à la fois par des attributs sociaux (classe, race, nationalité) et la présence ou l'absence de certains dispositifs étatiques, comme l'existence de programmes migratoires spécifiques, ou encore des exemptions de visa temporaire pour une poignée de nationalités.

Initialement définies par des flux géographiques des « Nords » vers les « Suds » (Fabbiano *et al.*, 2019), voire des « Nords » vers les « Nords » facilités par des passeports puissants (Shachar, 2018), ces mobilités dites « privilégiées » renvoient à une catégorie large incluant « travailleur·euses qualifié·es, investisseur·euses, étudiant·es, touristes et retraité·es [...] », jeunes et moins jeunes, à la poursuite d'occasions économiques ou d'aventures exotiques (Croucher, 2012 : 2; nous traduisons). À l'image de la notion d'expatrié, qui désigne davantage un imaginaire élitair et un type de sociabilité qu'une catégorie institutionnellement délimitée (Cousin et Chauvin, 2012; Cosquer, 2019), les migrations privilégiées oscillent entre catégories administratives, classifiées à l'aide de visas ou de titres de séjour (étudiant·es internationaux·ales, travailleur·euses qualifié·es), et migrations dites « *lifestyle* » (Benson et O'Reilly, 2016), motivées par la recherche d'une amélioration des conditions de vie. L'hétérogénéité des motifs de mobilité spatiale (voyages, travail, loisirs, études), flous et cumulables, est par ailleurs partie intégrante du privilège migratoire, apanage des individus les plus favorisés.

Investi par les disciplines de la géographie et de la sociologie, le courant des migrations privilégiées a principalement analysé les ressources individuelles qui permettent de se déplacer sans entraves, comme le capital international (Wagner et Réau, 2015) ou plus largement le capital social (Bréant, Chauvin et Portilla, 2018). Ainsi, ces recherches ont montré l'accumulation et l'intersection des capitaux économiques, du genre, de la race et de la classe qui rendent possibles ces circulations. Des travaux davantage ancrés en science politique ont mis en avant le rôle des États dans la fabrique de ces privilèges. Une réflexion similaire s'amorce pour analyser les conditions d'émergence et de mise en œuvre des catégories et dispositifs d'attractivité de ces mobilités « désirables » (Xhardez, 2024), à l'instar du « passeport-talent » (Thibault, 2025) ou encore des programmes d'acquisition de la citoyenneté dits « dorés », réservés aux millionnaires (Surak, 2024).

Un numéro thématique de la *Revue européenne des migrations internationales*, paru en 2024 et coordonné par Claire Cosquer, Brenda Le Bigot et Pauline Vallot, est venu récemment compléter la compréhension du privilège en migration. En plus de poser une définition des migrations privilégiées comme des mouvements facilités par « une position dominante au regard d'un ou plusieurs rapports de pouvoir », les autrices proposent de penser les hiérarchies, asymétries et tensions qui traversent ces catégories (Cosquer, Le Bigot et Vallot, 2024). Le privilège est alors pensé non pas en opposition, mais en articulation avec des formes de précarité. Elles mobilisent notamment une approche intersectionnelle pour penser les rapports de pouvoir multiples qui traversent ces mouvements et (re)produisent des inégalités, en ligne avec le travail précédemment mené par Karine Duplan et Sophie Cranston (2023). Ce postulat résonne avec l'ambition de ce dossier de documenter finement les hiérarchies à l'œuvre au sein des catégories. À titre d'exemple, l'article de Cyriac Bouchet-Mayer, Nancy Nzeyimana Cyizere et Cai Chen met à jour la pluralité de statuts, et *in fine* de positions plus ou moins dominantes, au sein d'une catégorie pourtant vulnérable du point de vue des minorités sexuelles (« Migrant·es LGBT+ »).

De même, appliquant la définition de Cosquer, Le Bigot et Vallot (2024) du privilège comme processus, les articles de Pascale Laborier sur les universitaires en exil, de Guillaume Placide-Breitenbucher sur les stagiaires au Parlement allemand ou encore d'Agathe Lelièvre sur les *woofers* internationaux donnent à voir les dynamiques de mobilité sociale ascendantes mais aussi descendantes qui se jouent dans ces mobilités spatiales de personnes « favorisées ».

C'est pourquoi ce dossier plaide pour une analyse qui tient *ensemble* les catégories désirables et indésirables, afin de mettre en lumière les continuités entre des mobilités pensées comme opposées. Les articles du dossier permettent de saisir les effets différenciés mais liés des catégories sur les trajectoires des acteurs en mouvement, invitant à développer une sociologie des catégories migratoires attentive aux inégalités, mais aussi aux usages, aux appropriations et aux résistances qui les traversent.

Trois pistes pour renouveler le regard sur les catégorisations migratoires

Penser l'émergence et l'ambivalence de « nouvelles » catégories migratoires

Notre premier axe propose d'interroger l'émergence de catégories migratoires présentées comme « nouvelles », qu'elles soient juridiques, politiques, administratives ou opératoires, et d'analyser les conditions de leur circulation dans un contexte transnational marqué par la multiplication des acteurs de la gouvernance migratoire. Alors que la littérature a largement établi que l'État n'est pas le seul producteur catégoriel (Auguin *et al.*, 2010), on assiste, depuis une décennie, à une diversification et à une complexification du jeu d'acteurs intervenant dans la fabrique des catégories : collectifs citoyens, municipalités (Flamant et Lacroix, 2021), organisations internationales, entreprises privées (Hamidi et Paquet, 2019), réseaux universitaires et dispositifs humanitaires s'approprient désormais la production, la définition et la légitimation des catégories migratoires. Ces reconfigurations invitent à repenser les frontières du pouvoir catégoriel et à interroger les effets de cette pluralisation des producteurs de normes sur les figures migrantes qu'elles contribuent à faire exister.

L'émergence de ces catégories répond souvent à de nouvelles réalités socio-politiques – crises humanitaires, pressions internationales, recompositions économiques, mutations climatiques – ou à la nécessité, pour les institutions, de traiter des publics perçus comme « non couverts » par les dispositifs existants. Certaines de ces catégories, comme les « métiers en tension » intégrés à la récente réforme de l'immigration en France, reflètent les besoins changeants des économies nationales. D'autres, comme les visas « talents », les visas dorés ou les titres de séjour pour nomades numériques, encadrent et valorisent les mobilités privilégiées, révélant les hiérarchies que les États

construisent à l'intérieur même du champ migratoire. Enfin, plusieurs catégories circulent à l'échelle internationale – parfois plus vite que les cadres juridiques censés les encadrer – et deviennent les produits de transferts de politiques publiques où se recomposent les jeux d'acteurs, les justifications légitimes et les instruments de gouvernement.

Les articles rassemblés dans cet axe offrent une entrée particulièrement riche dans ces dynamiques, en montrant comment les catégories migratoires émergent, s'institutionnalisent, se stabilisent ou restent instables, tout en produisant des effets ambivalents sur les trajectoires des personnes qu'elles visent. Ainsi, ils appellent à dépasser les dichotomies habituelles – vulnérables/privilegié·es, économiques/politiques, souhaité·es/indésirables – pour saisir la fabrique des catégories comme un espace de tensions, de négociations et de luttes où se jouent en permanence les limites du dicible, du légitime et du gouvernable en migration.

Le premier article, signé par Pascale Laborier, retrace la généalogie de la catégorie « *scholars at risk* », emblématique de l'articulation entre protection et attractivité dans le champ universitaire mondialisé. En analysant la montée en puissance de réseaux transnationaux, d'ONG, de fondations privées et d'universités mobilisées autour de la défense de la liberté académique, l'article montre que cette catégorie ne se résume ni à une logique humanitaire ni à une simple stratégie d'accueil : elle résulte d'arrangements institutionnels et d'intérêts hétérogènes qui produisent, en pratique, une protection sélective. Comme catégorie émergente, les « *scholars at risk* » illustrent parfaitement la pluralisation des producteurs catégoriels ainsi que l'ambivalence fondamentale entre vulnérabilité (exposition aux persécutions) et privilège (capital académique, employabilité, ressources institutionnelles).

Dans une logique complémentaire mais plus ancrée dans les institutions étatiques, l'article d'Ahmed Hamila analyse la construction de cette catégorie à l'intersection du droit, des bureaucraties et des mobilisations associatives. À partir d'une enquête sociohistorique et d'une ethnographie du système d'asile, l'article montre que la catégorie de « réfugié·es LGBTI » n'est ni donnée ni stable : elle se fabrique dans un espace conflictuel où s'affrontent orientations juridiques (visibilité sociale/perception sociale), rationalisations administratives (humanitarisme/managérialisme) et stratégies associatives prises dans des rapports de pouvoir asymétriques. L'article met ainsi en évidence la manière dont une catégorie censée protéger peut, en pratique, sélectionner, cadrer,

voire contraindre les récits et les trajectoires des requérant·es, éclairant les tensions permanentes entre inclusion et exclusion qui traversent les politiques migratoires.

Dans son texte, Élisabeth Arsenault étudie la catégorie des personnes déplacées internes (PDI), souvent présentées comme les « parents pauvres » de l'aide humanitaire. Située dans un entre-deux – ni pleinement internationale comme le statut de réfugié, ni strictement nationale car encadrée par des principes onusiens –, cette catégorie illustre les ambiguïtés des dispositifs de protection contemporains. L'article montre que la reconnaissance des PDI dépend à la fois des États qui en sont parfois les premiers persécuteurs, des institutions humanitaires aux capacités limitées et de cadres juridiques non contraignants. Cette analyse éclaire un autre versant de la fabrique catégorielle : celui où l'absence de droits et de ressources produit des hiérarchies internes de légitimité dans le champ de la protection.

L'article de Zoé Briard pousse encore plus loin l'analyse de l'instabilité catégorielle en s'intéressant aux relocalisations climatiques. À partir d'un corpus scientifique et institutionnel, il montre que les termes mobilisés pour qualifier ces mobilités (« *resettlement* », « *relocation* », « *managed retreat* », etc.) demeurent largement interchangeable, empêchant l'émergence d'un cadre analytique robuste. Ce flou sémantique produit des effets concrets : invisibilisation des trajectoires, faiblesse des dispositifs de protection, difficulté à mesurer les impacts sociaux. En révélant l'incertitude terminologique au cœur d'un phénomène mondial, l'article ouvre une réflexion sur les circulations internationales des catégories et sur les obstacles à leur harmonisation.

Enfin, l'article de Carla Mascia clôt l'axe avec une plongée au cœur des administrations nationales chargées des mobilités dites « utiles ». À partir d'une ethnographie de l'Office des étrangers en Belgique, l'article analyse la manière dont les bureaucraties fabriquent, dans leurs pratiques quotidiennes, des catégories de familles immigrées « désirables ». En mettant au jour la logique de « souplesse » administrative dont bénéficient certains publics (travailleurs hautement qualifiés, familles associées à des secteurs stratégiques), l'article éclaire la fabrique discrète mais puissante des mobilités privilégiées – et révèle les logiques de racialisation, de classification économique et de segmentation sociale qui les sous-tendent. Il montre ainsi comment, à rebours des discours sur la fermeture, les administrations produisent simultanément des espaces d'ouverture sélective.

Ainsi, à travers ces articles, cet axe éclaire les dynamiques contemporaines de fabrique des catégories migratoires au prisme de leur émergence, de leur circulation et de leurs effets. Il montre que les catégories ne sont ni neutres ni simples instruments techniques : elles sont performatives, ambivalentes, et produites par des assemblages d'acteurs dont les intérêts, les visions et les contraintes divergent. En articulant terrains transnationaux, humanitaires, climatiques et bureaucratiques, cet axe met au jour les reconfigurations profondes des hiérarchies migratoires et ouvre un dialogue direct avec les axes suivants, centrés sur les appropriations, les résistances et les effets biographiques de ces catégorisations.

Usages et usager·ères des catégories migratoires : dispositions, appropriations et résistances

Centré sur les stratégies, pratiques et discours des personnes mobiles, notre deuxième axe rassemble des articles qui interrogent l'appropriation par les usager·ères des catégories qui les visent pour ainsi restituer leur agentivité dans le processus de catégorisation migratoire. Que les régimes de mobilité soient restrictifs ou davantage facilités, les personnes en migration ont des marges de manœuvre et de négociation pour s'approprier les catégories les visant, voire s'en affranchir. À partir des pratiques et des trajectoires des sujets mobiles, il s'agit de mettre en lumière ces stratégies qui subvertissent des catégories administratives en apparence figées.

Plusieurs courants de pensée proposent de saisir l'action publique au prisme de celles et ceux à qui les politiques s'adressent. L'approche de la réception s'intéresse ainsi aux bénéficiaires, à leurs expériences sociales et aux usages qu'ils et elles font des catégories administratives auxquelles ils et elles sont assigné·es ou admissibles (Revillard, 2018; Lévy et Warin, 2019). Plus critique, l'approche des publics interroge les pratiques et les représentations des publics gouvernés, situées sur un continuum entre conformation et résistance à l'action publique (Gourgues et Mazeaud, 2018). Cette dernière approche résonne entre autres avec la notion d'infrapolitique (Scott, 1990), qui considère les pratiques banales et les textes cachés des acteurs subalternes et dominés comme des vecteurs de contestation de l'ordre politique. Centré sur les expériences de l'exil et de la mobilité, le courant de l'*autonomy of migration* se détache de la vision passive de sujets qui « subiraient » les politiques migratoires en étudiant plutôt leurs réponses tactiques et pratiques, et la manière dont celles-ci contournent les dispositifs de contrôle migratoire, voire se développent indépendamment d'eux (De Genova, 2017; Scheel, 2019).

Traitant de migrations dont les conditions sont parfois diamétralement opposées, les différents articles réunis dans cet axe convergent néanmoins vers une perspective commune : celle des usages sociaux de la mobilité, et plus précisément des stratégies que les sujets mobiles sont amenés à développer. De même, les articles attachent une importance partagée aux propriétés sociales de ces acteurs, et une attention aux multiples ressources et capitaux qu'ils et elles mobilisent dans les processus d'appropriation et de subversion des catégories gouvernant « leur » mobilité.

Proposant d'analyser le *woofing* à l'étranger comme une catégorie de mobilité privilégiée, l'article d'Agathe Lelièvre montre que cette occasion de bénévolat en fermes biologiques est avant tout saisie par des individus issus de classes favorisées, détenant des passeports « puissants », le plus souvent diplômés et majoritairement blancs. À l'appui d'une comparaison transnationale entre la France et le Québec, l'autrice montre comment les bénévoles font usage de cette expérience de mobilité internationale pour renforcer des positions déjà dominantes. Certain-es en retirent une distinction sociale en revendiquant une mobilité « authentique », tandis que d'autres en extraient « une ligne sur le CV » pouvant être réinvestie sur le marché du travail, voire dans de nouveaux projets migratoires.

Victor Santos Rodriguez consacre lui aussi son article à des travailleur-euses agricoles, mais cette fois-ci en Suisse et selon un régime migratoire bien plus restrictif. De même, l'auteur s'intéresse davantage aux pratiques de subversion et de contestation des contraintes imposées de cette catégorie, qui ne fut supprimée qu'en 2002. À l'appui d'entretiens biographiques avec des saisonnier-ères immigré-es en Suisse dans les années 1960, il montre comment cette main-d'œuvre étrangère privée de nombreux droits, dont celui au regroupement familial, s'organisait dans la clandestinité pour lutter contre la précarité économique et émotionnelle liée à ce statut.

Cet intérêt pour les pratiques infrapolitiques de publics fragilisés par des dispositifs migratoires restrictifs se retrouve également dans l'article de Juliette Dupont, qui porte sur les discours et les tactiques de demandeur-euses de visa Schengen en Algérie, où le visa est largement refusé, et en Chine, où il est au contraire facilement attribué. Dépasant l'opposition entre mobilités privilégiées et entravées, l'article identifie des stratégies et ressources similaires employées par les demandeur-euses pour s'approprier des procédures complexes qui, dans un cas comme dans l'autre, excluent les usager-ères les moins doté-es en capitaux sociaux, économiques et mobilitaires.

Dans une même volonté de mettre en évidence les marges de manœuvre de personnes migrantes vulnérabilisées par des catégories contraignantes, mais selon une approche disciplinaire radicalement différente, le texte d'Alaeddine Maamer analyse une exposition de personnes queer en migration. À travers cette étude de cas, il documente finement comment la retranscription des expériences migratoires dans la création artistique sert de subversion des catégories migratoires figées et de réappropriation d'identités multiples, à la fois mobiles et minorisées.

Également ancrée dans les approches de l'autonomie des migrations et les perspectives féministes intersectionnelles, la contribution de Charlotte Dahin met en avant les différentes façons dont les demandeuses d'asile au Canada s'approprient les exigences juridiques et procédurales de la catégorie de réfugié, dans l'objectif de mieux s'y conformer. Elle se détache par là des représentations stéréotypées de femmes migrantes comme « victimes passives », et documente les dispositions – notamment linguistiques et culturelles – nécessaires à ces pratiques d'appropriation.

Ce deuxième axe met ainsi en dialogue des contributions cohérentes et complémentaires quant à la diversité des usages et des dispositions déployées par les personnes face aux catégories qui encadrent leurs mouvements. Pour prolonger la réflexion sur le mouvement dialectique entre les politiques migratoires et « leurs » usager-ères, et approfondir les effets des contraintes institutionnelles sur les expériences biographiques et géographiques des personnes en migration, le troisième axe propose de déplacer le regard sur l'épreuve de la mobilité, à partir de l'analyse des trajectoires individuelles.

Éprouver la mobilité et ses obstacles : les effets des catégories sur les trajectoires migratoires

En envisageant la mobilité à l'échelle biographique, le troisième axe souligne que les catégories migratoires ne se contentent pas de classer les individus, mais structurent concrètement leurs parcours, leurs perspectives et leurs impasses. Il s'agit ici de comprendre la mobilité comme une succession d'épreuves de catégorie : chaque statut – administratif, professionnel, humanitaire ou diplomatique – ouvre certaines possibilités tout en en fermant d'autres, redéfinissant au fil du temps ce qu'il est possible d'espérer, de revendiquer ou d'anticiper. Les contributions de cet axe montrent que ces effets ne sont ni linéaires ni homogènes : les mêmes catégories peuvent être sources de promotion, de blocage ou de politisation selon les ressources disponibles, les moments du cycle de vie et les configurations nationales.

L'article d'Elif Becan, consacré à la trajectoire d'un migrant originaire de Yougoslavie employé dans l'administration turque entre les années 1950 et 1960, met en lumière la longue durée des effets catégoriels. Suivre une carrière sur plus d'une décennie permet de saisir finement comment les statuts juridiques (étranger, naturalisé, fonctionnaire), les régimes de reconnaissance des diplômes et les classifications internes à la fonction publique s'entrecroisent pour définir ce qui est considéré comme une « bonne » mobilité. Les transformations de la bureaucratie turque et des rapports de travail redéfinissent progressivement la valeur de cette trajectoire : ce qui avait été initialement pensé comme une mobilité ascendante se trouve requalifié au gré des changements de grilles administratives, des jeux de concurrence et des hiérarchies implicites entre « nationaux » et « étrangers ». L'article montre ainsi que les catégories ne produisent pas seulement une différenciation à un moment donné; elles reconfigurent, dans le temps, les possibilités d'incorporation professionnelle et les formes de reconnaissance sociale.

Les effets catégoriels ne se réduisent toutefois pas à des carrières stabilisées. L'article d'Adriana Costa Santos met au centre de l'analyse le moment du « transit », souvent présenté dans les politiques migratoires comme une étape temporaire et liminaire. En interrogeant la manière dont cette notion est mobilisée par les acteurs institutionnels, humanitaires et par les personnes en déplacement, le texte montre que nommer une situation comme « transit » contribue à fabriquer une forme d'impasse. Cette catégorie, qui semble signaler un mouvement appelé à se poursuivre, sert en pratique à naturaliser l'attente, la précarité et l'indétermination du statut. Elle autorise des dispositifs spécifiques – camps, centres d'hébergement, zones d'attente – où l'immobilisation prolongée est présentée comme un simple « entre-deux », alors même que les perspectives de sortie restent floues. En restituant les récits des personnes concernées, l'article met en évidence les décalages entre la temporalité administrative du transit et les temporalités vécues de l'enfermement, et montre comment les individus tentent de déjouer ou de renégocier cette assignation à l'entre-deux.

En écho à cet article, Mohamed-Walid Benyezzar, Sylvia Garcia Delahaye et Théogène-Octave Gakuba se penchent sur des trajectoires biographiques suspendues à la catégorie « mineurs non accompagnés » (MNA). Les auteur-trices documentent le quotidien de jeunes hommes maghrébins arrivés en Suisse et devant se conformer à un ensemble de contrôles institutionnels pour espérer obtenir une régularisation. L'article montre tout d'abord le

processus de racialisation induit par la catégorie MNA, puisque le terrain étudié – canton de Genève – révèle que les mineurs originaires du Maghreb sont systématiquement redirigés vers cette procédure, tandis que les jeunes d'autres nationalités ont la possibilité de demander l'asile. Exclus de la protection internationale, ils le sont aussi de la protection de l'enfance, puisque soumis à une logique de suspicion lorsqu'il s'agit de prouver leur minorité. La paradoxale responsabilisation des « MNA » et la précarité administrative et économique inhérente à leur statut creusent un sentiment de décalage profond avec la jeunesse suisse. Car même dans le cas où leur droit au séjour serait reconnu, celui-ci serait remis en question dès leur majorité obtenue, entraînant ainsi une incapacité à se projeter dans la société d'accueil.

Les contributions de Youri Lou Vertongen et de Guillaume Placide-Breitenbucher se situent plus explicitement à l'intersection entre catégorisations et expériences de mobilité politique ou universitaire. Dans le premier cas, il s'agit d'itinéraires de personnes sans titre de séjour en Belgique, engagées dans des luttes de régularisation; dans le second, de trajectoires d'étudiant·es internationaux·ales sélectionné·es dans un programme parlementaire allemand. À première vue, ces deux publics semblent situés aux extrémités d'un continuum entre mobilités vulnérables et privilèges institutionnalisés. Pourtant, les deux articles montrent que les catégories qui les visent – « sans-papiers » d'un côté, « multiplicateurs » de l'autre – produisent des effets ambivalents qui ne se laissent pas réduire à cette opposition.

L'enquête ethnographique de Youri Lou Vertongen sur la Coordination des sans-papiers de Belgique donne à voir comment les statuts administratifs (« demandeur d'asile », « débouté », « illégal », « réfugié », etc.) structurent les trajectoires militantes et les formes de subjectivation politique. Les catégorisations étatiques fragmentent les parcours en trajectoires juridiques inégales et hiérarchisées, générant ce que l'auteur nomme, avec Martin Deleixhe, un « effet de frontière » au sein même des mobilisations : la tentation de se revendiquer d'une catégorie jugée plus légitime (par exemple « réfugié ») peut conduire à reléguer d'autres profils dans l'ombre. L'intérêt de l'article est de montrer, à partir d'une immersion de longue durée, que ces effets ne sont pas mécaniques. La Coordination parvient, au prix d'un travail politique patient, à articuler des expériences et des revendications hétérogènes sous une bannière commune, en faisant du terme « sans-papiers » à la fois le signe d'une impasse administrative partagée et un levier de recomposition des trajectoires individuelles. Les parcours des militant·es apparaissent

alors comme des « carrières de sans-papiers », faites d’allers-retours entre procédures, occupations de lieux, espoirs de régularisation et apprentissages collectifs, où la catégorie initialement disqualifiante devient parfois ressource de légitimation et de visibilité.

À l’autre bout du spectre, l’article de Guillaume Placide-Breitenbucher interroge la catégorie de « multiplicateurs », utilisée par la diplomatie culturelle allemande pour désigner des étudiant·es internationaux·ales perçus·es comme de futures élites capables de « diffuser » une image positive du pays d’accueil. En s’appuyant sur un questionnaire administré à une cohorte de stagiaires du Parlement allemand, l’auteur montre que cette catégorie, pensée comme un instrument de *soft power*, repose sur plusieurs présupposés – équivalence entre études supérieures et accès automatique à des positions dominantes, repérage d’indices d’« influence » future dans les engagements civiques ou les expériences professionnelles, etc. L’analyse statistique met pourtant au jour un groupe plus hétérogène que ne le laisse entendre le discours diplomatique : si ces étudiant·es sont globalement socialement favorisé·es et doté·es d’un capital international important, leurs degrés d’internationalisation, leurs ressources familiales et leurs perspectives de carrière demeurent inégalement distribués. L’article montre ainsi que la catégorie de multiplicateurs produit des attentes performatives qui pèsent sur les trajectoires (en ouvrant certains réseaux, en valorisant certains parcours) sans pour autant garantir un destin d’élite. Il révèle aussi les tensions entre les usages politiques de la mobilité étudiante et les expériences situées de jeunes adultes pris dans des marchés du travail saturés et des régimes de visa incertains.

Enfin, l’article de Cyriac Bouchet-Mayer, Nancy Nzeyimana Cyizere et Cai Chen élargit encore la focale en analysant les trajectoires de « personnes LGBT+ en mouvement » vers la France à partir de trois enquêtes qualitatives : auprès d’(anciens) étudiants homosexuels chinois, de personnes racialisées comme noires – migrant·es internationaux·ales et habitant·es originaires des DROM – et d’hommes ouest-africains demandant l’asile au motif de l’orientation sexuelle. Plutôt que de se centrer sur une seule figure – le « réfugié LGBT+ » –, l’article suit la manière dont ces personnes circulent entre une pluralité de statuts (étudiant, travailleur, demandeur d’asile, réfugié, naturalisé, irrégulier, migrant interne) et hiérarchisent ces catégories en fonction de leurs droits, de leurs contraintes et des représentations qui y sont attachées. Il montre que l’accès différentiel à ces positions tient moins à des degrés d’agentivité individuels qu’à des inégalités de ressources scolaires, économiques et relationnelles qui

structurent le « champ des catégorisations possibles ». En analysant les effets de ces statuts sur les conditions matérielles d'existence, les sociabilités, les expressions identitaires et les vulnérabilités psychosociales, les auteur·trices mettent au jour la dimension proprement biographique des catégories migratoires : loin d'être de simples étiquettes administratives, elles organisent une véritable politique de découragement qui pèse plus fortement sur les migrant·es LGBT+ les moins doté·es, tout en laissant à d'autres la possibilité de dissocier plus aisément sexualité et statut migratoire.

À travers ces textes, l'axe 3 invite à penser les catégories migratoires comme des opérateurs biographiques à part entière. Elles n'agissent pas seulement au moment de l'entrée sur le territoire ou de la décision administrative ; elles traversent et reconfigurent les projets professionnels, les engagements politiques, les relations familiales, les identités de genre et de sexualité. En articulant des matériaux historiques, ethnographiques et quantitatifs, cet axe montre que « faire l'expérience de la mobilité » revient souvent à faire l'expérience, répétée et située, d'un ordre catégoriel qui distribue de manière inégale les possibilités de circuler, de s'installer, de travailler, de militer ou de se soigner. Les contributions rejoignent ainsi les questionnements des axes précédents tout en les prolongeant sur un terrain biographique : elles invitent à étudier les catégories non seulement comme instruments de gouvernement ou objets d'appropriation stratégique, mais comme des matrices de parcours qui laissent des traces durables dans les trajectoires migratoires.

Conclusion

Les contributions rassemblées dans ce numéro témoignent de la vitalité et du renouvellement profond des recherches contemporaines sur les catégories migratoires. En articulant des perspectives sociohistoriques, ethnographiques, politiques, juridiques et biographiques, elles montrent que les catégories ne constituent jamais de simples dispositifs techniques destinés à trier des flux, mais des objets politiques, des ressources relationnelles, des opérateurs biographiques et des enjeux épistémiques qui façonnent les trajectoires, les subjectivités et les inégalités. Loin de naturaliser les frontières entre « vulnérables » et « privilégié·es », « protégé·es » et « indésirables », « administré·es » et « autonomes », les articles réunis ici invitent à comprendre la production catégorielle comme un champ de luttes, traversé par des rapports de pouvoir multiscalaires et des régimes de justification pluriels.

Un premier apport majeur du dossier consiste à montrer que les catégories émergent aujourd’hui dans un espace radicalement reconfiguré. Si l’État demeure un acteur central de la fabrique catégorielle, son monopole est fissuré par l’intervention croissante de réseaux transnationaux, d’organisations internationales, de municipalités, d’institutions universitaires, d’entrepreneurs humanitaires, de groupes militants ou d’entreprises privées. Cette pluralisation des producteurs de normes ne conduit ni à un affaiblissement uniforme du pouvoir étatique, ni à un « chaos catégoriel », mais à des recompositions complexes où se redéfinissent les enjeux de souveraineté, de compétence et de légitimité. Les catégories étudiées – *scholars at risk*, réfugié·es LGBTI, personnes déplacées internes, travailleurs hautement qualifiés, multiplicateurs, sans-papiers, personnes LGBT+ en mouvement, *woofers*, étudiant·es internationaux·ales ou migrant·es en transit – montrent toutes, à des degrés divers, comment circulent des logiques de protection, de sélection et de gestion qui s’entrelacent plutôt qu’elles ne s’opposent.

Le second apport se situe du côté des usages, appropriations et résistances. En restituant les tactiques, les contournements, les ruses, les disparitions volontaires ou les requalifications opérées par les personnes mobiles, les contributions rappellent que les catégories ne s’imposent jamais de manière absolue. Elles sont toujours travaillées par celles et ceux qui les vivent, les manipulent ou les détournent. Ce faisant, les articles réunis dessinent une cartographie fine des marges d’action des migrant·es dans des mondes administratifs souvent décrits comme saturés de contraintes. En mobilisant des approches comme l’infra-politique, la réception des politiques publiques, l’*autonomy of migration* ou l’étude des capitaux mobilitaires, l’axe 2 démontre que les catégories ne prennent sens qu’en situation : elles vivent, se transforment et se fissurent dans les pratiques des actrices et acteurs de la mobilité.

Un troisième apport, enfin, concerne les effets biographiques des catégories. En conceptualisant la mobilité comme une succession d’« épreuves de catégorie », l’axe 3 rappelle que les catégories migratoires ne sont pas seulement des dispositifs extérieurs aux individus. Elles travaillent les corps, les aspirations et les horizons d’attente. Elles façonnent les carrières, les possibilités de reconnaissance, les formes d’engagement ou d’autoprésentation. Elles peuvent être des leviers d’intégration autant que des vecteurs d’invisibilisation, de déclassement ou de découragement. L’analyse des trajectoires étudiantes, militantes, professionnelles ou queer migrantes montre que les catégories produisent des effets de long terme – parfois imprévus, parfois

contre-productifs – qui méritent d’être pensés non seulement comme des effets de structure, mais comme des épreuves situées et vécues.

À partir de ce triple apport, plusieurs pistes de recherche se dessinent. D’abord, les circulations internationales des catégories étudiées invitent à développer une lecture résolument transnationale de la fabrique catégorielle. Il s’agirait de comparer systématiquement les réappropriations locales de catégories mondialisées et d’analyser les frictions, traductions et résistances qui accompagnent ces circulations, en prêtant attention aux reconfigurations des hiérarchies migratoires produites par les organisations internationales, les ONG, les universités ou les entreprises privées. Ensuite, les analyses réunies ici appellent à approfondir l’étude des dimensions émotionnelles, morales et corporelles des catégories : comment celles-ci génèrent-elles des états affectifs (peur, attente, épuisement, espoir), reconfigurent-elles les subjectivités (visibilité/invisibilité, reconnaissance/non-reconnaissance) et travaillent-elles les normes de genre, de sexualité ou de respectabilité au sein des trajectoires migratoires ?

Dans le même mouvement, porter une attention fine aux infrastructures matérielles de la catégorisation apparaît nécessaire. Centres d’hébergement, plateformes numériques, bureaux de visa, bases de données biométriques, dispositifs de relocalisation ou programmes de mobilité qualifiée constituent autant de supports concrets qui rendent possibles – et parfois contraignent – les pratiques de catégorisation. Explorer ces infrastructures permettrait de mettre en lumière le pouvoir silencieux des technologies, des espaces et des objets dans la production et la stabilisation des catégories. De manière complémentaire, il importe de mieux documenter les « coûts de catégorisation » et les inégalités qu’ils produisent : coûts économiques, psychologiques, biographiques, relationnels, qui varient selon les statuts et contribuent à faire des catégories des instruments de stratification interne au champ migratoire, parfois jusqu’à fonctionner comme de véritables politiques de découragement.

Qui plus est, les contributions réunies ici montrent l’importance d’explorer les zones d’indétermination et les figures oubliées de la catégorisation : travailleur·euses de plateformes en mobilité, déplacé·es climatiques internes, expatrié·es précaires, étudiant·es endetté·es, migrant·es numériques, personnes en mobilité intrafamiliale, etc. Autant de « petites catégories » ou de non-catégories qui, bien que marginales dans les textes de loi, structurent fortement les expériences ordinaires de la mobilité.

Ce dossier invite enfin à une réflexion épistémologique sur les catégories utilisées en recherche. Les catégories migratoires ne sont pas seulement des objets; elles structurent nos enquêtes, nos dispositifs d'échantillonnage et nos grilles d'analyse (Lepoutre et Malone-Fer, 2022). Travailler sur les catégories expose les chercheur·euses au risque de les reconduire, de les essentialiser ou de surdéterminer les expériences à partir d'elles. Un chantier important consisterait à développer des méthodologies réflexives et participatives qui rendent explicite l'articulation entre catégories scientifiques et catégories institutionnelles, et qui associent davantage les personnes catégorisées à la définition des enjeux et des termes de la recherche.

En définitive, les catégories migratoires apparaissent comme un miroir des sociétés contemporaines : elles révèlent les hiérarchies qu'elles produisent autant qu'elles cherchent à les masquer; elles traduisent des imaginaires politiques autant qu'elles façonnent des pratiques concrètes; elles permettent de gouverner les mobilités tout en générant des formes d'incertitude, d'injustice ou de résistance. Comprendre la fabrique, les usages et les effets de ces catégories revient ainsi à interroger la manière dont nos sociétés se représentent et organisent la mobilité humaine, ses droits, ses impasses et ses possibles. Les pistes ouvertes par ce dossier appellent la poursuite d'un programme de recherche attentif à la multiplicité des acteurs, des échelles et des expériences qui font – et parfois défont – les frontières du dicible et du possible en migration.

—

Bibliographie

Agier, Michel. 2019. «La lutte des mobilités. Catégories administratives et anthropologiques de la migration précaire», dans Annalisa Lendaro, Claire Rodier et Youri Lou Vertongen (dir.). *La crise de l'accueil. Frontières, droits, résistances*. Paris, La Découverte, coll. «Recherches»: 81-95.

Akoka, Karen. 2020. *L'asile et l'exil. Une histoire de la distinction réfugiés/migrants*. Paris, La Découverte, coll. «Sciences humaines».

Auguin, Estelle, Adeline Braux, Sophie Massot et Lisa Vapné. 2010. «Introduction. Usages et paradoxes des catégorisations en migration», *Migrations Société*, 128, 2: 25-32.

Barros, Françoise de. 2005. «Des "Français musulmans d'Algérie" aux "immigrés". L'importation de classifications coloniales dans les politiques du logement en France (1950-1970)», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 159, 4: 26-53.

Benson, Michaela et Karen O'Reilly. 2016. «From Lifestyle Migration to Lifestyle in Migration: Categories, Concepts and Ways of Thinking», *Migration Studies*, 4, 1: 20-37.

- Bernardot, Marc. 2008. *Loger les immigrés. La Sonacotra, 1956-2006*. Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, coll. « Terra ».
- Bréant, Hugo, Sébastien Chauvin et Ana Portilla. 2018. « Les migrations internationales à l'épreuve du capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 225, 5 : 8-13.
- Buton, François. 2003. « L'État et ses catégories comme objets d'analyse socio-historique : les handicapés sensoriels au XIX^e siècle », dans Pascale Laborier et Danny Trom (dir.). *Historicités de l'action publique*. Paris, Presses universitaires de France : 59-78.
- Cosquer, Claire. 2019. « L'expatriation révélatrice. Être blanc à Abu Dhabi », *La vie des idées*, 26 novembre. <<https://laviedesidees.fr/L-expatriation-revelatrice>>. Page consultée le 15 décembre 2025.
- Cosquer, Claire, Brenda Le Bigot et Pauline Vallot. 2024. « Éditorial. Faire et défaire le privilège en migration », *Revue européenne des migrations internationales*, 40, 2-3 : 7-12.
- Cousin, Bruno et Sébastien Chauvin. 2012. « L'entre-soi élitaire à Saint-Barthélemy », *Ethnologie française*, 42, 2 : 335-345.
- Crawley, Heaven et Dimitris Skleparis. 2018. « Refugees, Migrants, Neither, Both: Categorical Fetishism and the Politics of Bounding in Europe's 'Migration Crisis' », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 44, 1 : 48-64.
- Croucher, Sheila. 2012. « Privileged Mobility in an Age of Globality », *Societies*, 2, 1. <<https://doi.org/10.3390/soc2010001>>.
- De Genova, Nicholas (dir.). 2017. *The Borders of « Europe »: Autonomy of Migration, Tactics of Bordering*. Durham, Duke University Press.
- Demazière, Didier, Nadya Araujo Guimarães, Helena Hirat et Kurumi Sugita. 2013. « Chapitre 4. Les significations du chômage », *Être chômeur à Paris, São Paulo, Tokyo. Une méthode de comparaison internationale*. Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique » : 133-192.
- Dubois, Vincent. 2003. « La sociologie de l'action publique, de la sociohistoire à l'observation des pratiques », dans Pascale Laborier et Danny Trom (dir.). *Historicités de l'action publique*. Paris, Presses universitaires de France : 347-364.
- Dumons, Bruno et Gilles Pollet. 1994. *L'État et les retraites. Genèse d'une politique*. Paris, Belin.
- Duplan, Karine et Sophie Cranston. 2023. « Towards Geographies of Privileged Migration: An Intersectional Perspective », *Progress in Human Geography*, 47, 2 : 333-347.
- Fabbiano, Giulia, Michel Peraldi, Alexandra Poli et Liza Terrazzoni (dir.). 2019. *Les migrations des Nords vers les Suds*. Paris, Karthala, coll. « Les terrains du siècle ».
- Flamant, Anouk et Thomas Lacroix. 2021. « La construction négociée de l'accueil des migrants par les municipalités », *Migrations Société*, 185, 3 : 15-29.
- Frigoli, Gilles. 2010. « Les usages locaux des catégories de l'action publique face aux situations migratoires », *Migrations Société*, 128, 2 : 81-93.
- Frigoli, Gilles et Jessica Jannot. 2004. « Travail social et demande d'asile : les enseignements d'une étude sur l'accueil des demandeurs d'asile dans les Alpes-Maritimes », *Revue française des affaires sociales*, 4 : 223-242.
- Glick Schiller, Nina et Noel B. Salazar. 2013. « Regimes of Mobility Across the Globe », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 39, 2 : 183-200.

Gourgues, Guillaume et Alice Mazeaud (dir.). 2018. *L'action publique saisie par ses « publics »*. *Gouvernement et (dés)ordre politique*. Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

Green, Nancy L. 2020. « Quatre âges des études migratoires », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 51: 185-206.

Hamidi, Camille et Mireille Paquet. 2019. « Redessiner les contours de l'État : la mise en œuvre des politiques migratoires », *Lien social et Politiques*, 83: 5-35.

Hugot-Piron, Nathalie. 2014. *Les « cadres âgés »*. *Histoire d'une catégorie de chômeurs*. Préface d'André Grelon. Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Pour une histoire du travail ».

Lacroix, Thomas, Swanie Potot et Camille Schmoll. 2021. « Un tournant critique des études migratoires ? Réinterroger le lien entre savoir et pouvoir dans la recherche sur les migrations ». Document de travail. <<https://shs.hal.science/halshs-03371949v1>>. Page consultée le 15 décembre 2025.

Lascoumes, Pierre et Patrick Le Galès. 2012. *Sociologie de l'action publique*. 2^e édition. Paris, Armand Colin.

Laurens, Sylvain. 2009. *Une politisation feutrée. Les hauts fonctionnaires et l'immigration en France (1962-1981)*. Paris, Belin.

Lendaro, Annalisa. 2019. « Le réfugié, le migrant économique et le passeur. Ce que catégoriser veut dire, ou le poids des mots », dans Annalisa Lendaro, Claire Rodier et Youri Lou Vertongen (dir.). *La crise de l'accueil. Frontières, droits, résistances*. Paris, La Découverte, coll. « Recherches »: 97-118.

Lepoutre, Lucie et Gwendoline Malogne-Fer. 2022. « Comment penser les catégories de la migration : approche réflexive et enjeux méthodologiques », *Migrations Société*, 189, 3: 13-24.

Lévy, Julien et Philippe Warin. 2019. « Ressortissants », dans Laurie Bousaguet, Sophie Jacquot et Pauline Ravinet (dir.). *Dictionnaire des politiques publiques*. 5^e édition entièrement revue et corrigée. Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Références »: 555-561.

Martiniello, Marco et Patrick Simon. 2005. « Les enjeux de la catégorisation. Rapports de domination et luttes autour de la représentation dans les sociétés post-migratoires », *Revue européenne des migrations internationales*, 21, 2: 7-18.

Noiriel, Gérard. 1988. *Le creuset français. Histoire de l'immigration, XIX^e-XX^e siècles*. Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique ».

Noiriel, Gérard. 1991. *La tyrannie du national. Le droit d'asile en Europe, 1793-1993*. Paris, Calmann-Levy.

Noiriel, Gérard. 1992. *Population, immigration et identité nationale en France, XIX^e-XX^e siècle*. Paris, Hachette Supérieur.

Noiriel, Gérard. 1997. « Représentation nationale et catégories sociales. L'exemple des réfugiés politiques », *Genèses*, 26, 1: 25-54.

Payre, Renaud et Gilles Pollet. 2013. « III. Étatisation, catégorisation et mise en administration de la société », *Socio-histoire de l'action publique*. Paris, La Découverte, coll. « Repères »: 45-60.

Revillard, Anne. 2018. « Saisir les conséquences d'une politique à partir de ses ressortissants. La réception de l'action publique », *Revue française de science politique*, 68, 3: 469-491.

Reynaud, Bénédicte. 2018. « La double énigme du chômage en Grande-Bretagne (1880-1931) », *Genèses*, 111, 2 : 114-136.

Scheel, Stephan. 2019. *Autonomy of Migration? Appropriating Mobility within Biometric Border Regimes*. 1^{re} édition. Londres/New York, Routledge, coll. « Interventions ».

Scott, James C. 1990. *Domination and the Arts of Resistance. Hidden Transcripts*. New Haven, Yale University Press.

Shachar, Ayelet. 2018. « The Marketization of Citizenship in an Age of Restrictionism », *Ethics & International Affairs*, 32, 1 : 3-13.

Spire, Alexis. 2005. *Étrangers à la carte. L'administration de l'immigration en France (1945-1975)*. Paris, Grasset.

Spire, Alexis. 2008. *Accueillir ou reconduire. Enquête sur les guichets de l'immigration*. Paris, Raisons d'agir.

Surak, Kristin. 2024. « Citoyenneté à vendre. Stratégies de marchandisation de l'État », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 251, 1 : 50-73.

Tabin, Jean-Pierre et Carola Togni. 2013. *L'assurance chômage en Suisse. Une sociohistoire (1924-1982)*. Lausanne, Antipodes, coll. « Histoire ».

Thibault, Adrien. 2025. « Stratifying Non-EU Workers. The Vague and Narrowing Boundaries of the Immigration Category of "Talent" (France, 2006-2024) », *Historical Social Research/Historische Sozialforschung*, 50, 1 : 137-161.

Tomkinson, Sule. 2018. « Who Are You Afraid of and Why? Inside the Black Box of Refugee Tribunals », *Canadian Public Administration/Administration publique du Canada*, 61, 2 : 184-204.

Topalov, Christian. 1994. *Naissance du chômeur, 1880-1910*. Paris, Albin Michel, coll. « L'évolution de l'humanité ».

Valluy, Jérôme. 2008. « Du retournement de l'asile (1948-2008) à la xénophobie de gouvernement : construction d'un objet d'étude », *Cultures & Conflits*, 69, 1 : 81-111.

Wagner, Anne-Catherine et Bertrand Réau. 2015. « Le capital international : un outil d'analyse de la reconfiguration des rapports de domination », dans Johanna Siméant-Germanos (dir.). *Guide de l'enquête globale en sciences sociales*. Paris, CNRS Éditions, coll. « Culture et société » : 33-46.

Xhardez, Catherine. 2024. « 'Stand by Me': Competitive Subnational Regimes and the Politics of Retaining Immigrants », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 50, 16 : 4113-4134.

Zimmermann, Bénédicte. 2001. *La constitution du chômage en Allemagne : entre professions et territoires*. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Zimmermann, Bénédicte. 2003. « Éléments pour une socio-histoire des catégories de l'action publique », dans Pascale Laborier et Danny Trom (dir.). *Historicités de l'action publique*. Paris, Presses universitaires de France : 241-258.